

Appel à candidature à un poste de Technicien Forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière
Provence-Alpes-Côte d'Azur

<u>Intitulé du poste :</u>	Technicien forestier (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDI à temps complet de droit public, selon statut des personnels du CNPFP (décret 2009-547 du 15/05/2009) ou fonctionnaire en détachement ou en position normale d'activité. Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe. Poste ouvert aux travailleurs handicapés
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Traitement indiciaire selon les grilles statutaires du CNPFP (fonction de l'expérience professionnelle antérieure) et régime indemnitaire afférent ou grilles fonction publique de l'Etat. Fourchette entre 26K€ et 33K€ brut annuel
Résidence administrative	Avignon (84)
<u>Prise de poste prévue :</u>	1^{er} septembre 2023

Présentation du CNPFP

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFP) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPFP est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La délégation régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur s'étend sur 6 départements dont la superficie forestière de 1,5 millions d'hectares. Elle est caractérisée par une grande diversité de peuplements constituant des paysages qui s'étendent de la mer méditerranéenne aux Alpes.

Le Vaucluse possède environ 150 000 ha de forêt dont 63 % appartiennent à des propriétaires forestiers privés. La forêt du Vaucluse est riche en diversité, s'étendant d'un milieu acide à un milieu calcaire, de la plaine à la montagne. Ce territoire nécessite toutes les compétences du CNPFP pour faire valoir la gestion durable de ses forêts.



Description du poste

Sur le territoire du département du Vaucluse, les missions du futur technicien porteront essentiellement sur :

- Promotion des documents de gestion durable et notamment des Plans Simples de Gestion ;
- Instruction des PSG, des demandes de coupes ;
- Vulgarisation de la gestion forestière, réunions, conseils individuels ;
- Appui aux stratégies locales de développement forestier ;
- Animation d'opérations groupées dans la petite propriété et de Plans de Développement de Massif ;
- Relations avec les partenaires locaux du CRPF ;
- Mise en place et suivi d'actions sur le Vaucluse ;
- Suivi des PLU et autres documents d'aménagement ;
- Suivi des boisements de terres agricoles (peupliers spécifiquement) ;
- Recherche et développement.

Profil recherché

Formation – expériences

- BTS Technicien supérieur forestier, option production ou gestion forestière, ou diplôme équivalent.

Compétences et qualités requises

- Aptitudes physiques au travail de terrain ;
- Rigueur, organisation, autonomie et esprit d'initiative, capacité de synthèse et de rédaction ;
- Goût pour le développement forestier et le contact ;
- Bonnes dispositions au travail d'équipe comme aux relations extérieures ;
- Intérêt pour les aspects forestiers liés à l'environnement, à la gestion durable de la forêt ;
- Maîtrise des outils informatiques (suite office, courriel, internet), SIG (logiciel QGIS) ;
- Bonne connaissance des outils IBP et Bioclimsol et de la compensation carbone ;
- Permis B.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Le télétravail est envisageable à hauteur de 1 à 2 jours par semaine au bout d'un an de service (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 50% ;
- Participation mutuelle à hauteur de 15€ par mois.

Personnes à contacter

- Haïmad Baudriller-Cacaud, Ingénieur Bouches-du-Rhône et Vaucluse : 06 68 02 98 94 – h.baudriller-cacaud@cnpf.fr
- Christophe Barbe, Directeur : 04 95 04 59 04 – christophe.barbe@cnpf.fr



www.cnpf.fr



Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **20 juillet 2023** dernier délai un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

Monsieur le Directeur du CNPFP PACA
7 impasse Ricard-Digne – 13004 MARSEILLE
paca@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra le **24 juillet 2023** dans les locaux du CNPFP à Marseille.